

# Charte Environnementale



**At ECS, we care**



Moving with Technology

# Charte Environnementale

ECS se fixe pour objectif de guider le développement du Groupe par une volonté permanente de respect et de préservation des ressources naturelles. Elle entend ainsi, dans le cadre de ses activités, apporter sa contribution à la protection de l'environnement.

Convaincue que la confiance placée dans une entreprise ne saurait être liée à sa seule rentabilité économique, mais qu'elle prend également en compte son engagement en faveur d'objectifs d'intérêt général favorisant le développement durable, ECS a ainsi établi un plan d'action visant à satisfaire aux objectifs du Groupe en matière d'environnement et à encourager les pratiques éthiques tant chez ses partenaires économiques que parmi son personnel.

## CHAMPS D'APPLICATION

La Charte Environnementale s'adresse à toutes les filiales ECS, toutes activités confondues dans tous les pays.

## DOMAINES

Ce plan, dont la mise en œuvre fera l'objet d'un suivi permanent et d'une évaluation régulière comporte à ce stade initial, différentes actions de nature à assurer l'objectif poursuivi de respect et d'amélioration de l'environnement ; ces actions s'inscrivent dans les domaines suivants :

### INFORMATION & SENSIBILISATION

1. Sensibiliser les collaborateurs du Groupe aux questions environnementales en encourageant un comportement responsable et en leur communiquant des informations leur permettant de s'impliquer dans l'application de notre Charte Environnementale.

### ENERGIE

2. Mettre en place un plan de maîtrise des consommations d'énergies lié à l'équipement électrique et informatique par une utilisation rationnelle.

### EAU

3. Assurer un contrôle et une réduction progressive de la consommation d'eau par l'installation de dispositifs économiseurs d'eau.

### DECHETS

4. Prévenir la production de déchets par l'achat de produits générant peu de matière nocive et mettre en place des collectes sélectives pour les consommables d'impression, électriques, informatiques.

### MOBILITE

5. Favoriser le remplacement de la flotte automobile par des véhicules émettant peu de CO<sub>2</sub>.

6. Réduire les émissions de CO<sub>2</sub> occasionnées par les déplacements liées à l'activité (utilisation privilégiée du train, d'outils de réunions à distance tels que le netmeeting et la visioconférence).

### ACHATS VERTS

7. Favoriser l'achat des produits « éco-labellisés » tels que le papier et les fournitures.

## OFFRES EN FAVEUR DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

*Les solutions de services locatifs :*

8. Renouveler les équipements obsolètes par du matériel intégrant des technologies innovantes pour permettre la diminution de la consommation énergétique et de la pollution.

9. Recycler les équipements par des procédés conformes aux normes DEEE (Déchets des Equipements Electriques et Electroniques).

10. Assurer la durabilité du matériel encore conforme en le cédant à des tiers en fin de location pour lui donner une seconde vie par le réemploi.

*Les solutions de services aux infrastructures :*

11. Virtualisation et/ou consolidation des serveurs : rationaliser les infrastructures pour réduire la consommation électrique et les matériels.

12. Hébergement : assurer l'installation du centre informatique dans les normes de sécurité et l'organiser pour optimiser l'efficacité énergétique.

13. Services managés : supprimer les déplacements physiques vers des sites distants pour éviter les émissions de CO<sub>2</sub>.

## CLIENTS & FOURNISSEURS

14. Sensibiliser les clients et fournisseurs à la politique de protection de l'environnement que le Groupe met en œuvre et les amener à l'intégrer dans leurs propres comportements.

## SYSTEME DE MANAGEMENT

La Charte Environnementale ECS vise à engager une démarche progressive de nature à conduire à de nouveaux chantiers fondés sur l'expérience acquise et les perspectives qu'elle ne manquera pas d'ouvrir pour un renforcement de la protection de l'environnement.

Le respect de cet engagement sera mesuré à l'aide de trois axes :

- Concrétiser les actions planifiées,
- Evaluer périodiquement et régulièrement les performances visées,
- Définir de nouveaux objectifs et actions en fonction des résultats obtenus.

### Contact :

Suzy DANINTHE  
suzy.daninthe@ecs-group.com  
www.ecs-group.com



Moving with Technology

